

Formation académique : La scolarisation des EFIV.

Collège Maurice Genevoix de Couzeix

Mardi 4 juin 2013

Compte rendu de l'atelier 1 :

La différenciation des apprentissages : comment enseigner aux EFIV en inclusion ?

Les objectifs de l'atelier :

Il s'agit essentiellement de questionner **les modalités d'inclusion** des Enfants du Voyage en école primaire et en collège tout en explorant la spécificité des moyens à mettre en œuvre pour donner accès à la scolarité à ces élèves à besoins éducatifs particuliers. La réflexion s'est développée à partir d'un partage d'expériences afin d'identifier, grâce aux échanges de pratiques, **des processus de scolarisation et d'inclusion des EFIV** et d'analyser les conditions de leur réussite scolaire.

Le groupe était constitué de Myriam AUXEMERY, enseignante en SEGPA à Bellac, Christian LACOTE, Principal du collège Genevoix de Couzeix, Sandra LECALLONNEC, professeur à l'école du Bouquet à Brive, Serge MARCOUX, Principal adjoint du collège Ventadour à Limoges, Jérôme MOREAU, Directeur adjoint de la SEGPA du collège Calmette à Limoges, Isabelle PASCAL, coordonnateur SEGPA, Florence REGO, professeur au collège Corot d'Aixe sur Vienne et Martine STENGER, professeur d'école à Couzeix.

1. S'appuyant sur les données contextuelles de son établissement, **M. Lacote**, Principal du collège de Couzeix, a tout d'abord présenté un modèle d'organisation et d'inclusion reposant sur un emploi du temps adapté pour un effectif de quarante élèves sur les niveaux Sixième et Quatrième.

Son témoignage circonstancié a permis de mettre en valeur l'évolution positive du dispositif d'accueil actuel qui, depuis deux années scolaires, en septembre 2011, s'est substitué à la situation antérieure d'une scolarisation très ponctuelle et non inclusive des Enfants du Voyage, caractérisée par des effets peu satisfaisants : absentéisme, scolarité discontinuée, relations difficiles entre élèves, isolement dans la cour...

Auparavant, les EFIV n'étaient scolarisés que certaines après midis, désormais, ils bénéficient d'une prise en charge éducative sur la journée entière, ils prennent leurs repas au restaurant scolaire, ne constituent plus un groupe isolé et ont acquis les principaux codes scolaires pour suivre les apprentissages disciplinaires avec leurs pairs au sein des classes. Ce sont là autant d'éléments encourageants qui indiquent une meilleure socialisation de ces élèves dans l'établissement.

La scolarisation s'effectue selon les modalités suivantes : répartis sur quatre classes de Sixième et deux de Quatrième, les élèves sont pris en charge six à sept demi-journées par semaine, d'une part par des PE référents et d'autre part, suivent plusieurs enseignements en inclusion pour l'EPS, la Technologie – avec la pratique de l'ordinateur – pour les SVT, la Musique, les Arts plastiques ainsi que les Sciences physiques en Quatrième. Dans la perspective de la prochaine rentrée scolaire 2013-2014, l'inclusion est prévue également au sein de trois classes de Cinquième.

Afin de favoriser et d'assurer une plus grande réussite à cette inclusion des EFIV dans les classes du collège et notamment en Sixième, un positionnement linguistique pertinent,

effectué en lien avec les maîtres du CM2, est jugé indispensable pour mieux prendre en compte les difficultés des élèves et mettre en œuvre une différenciation des apprentissages dans la classe. Enfin, M. Lacote souligne qu'une dizaine d'élèves sont totalement inclus dans les classes ordinaires où ils suivent les cours sans dispositif d'accompagnement pédagogique particulier. En outre, quelques élèves préparent le CFG et l'ASSR.

2. Mme Lecallonnec, PE à l'École du Bouquet de Brive, fait état de son expérience en évoquant la grande hétérogénéité de niveaux linguistiques dans sa classe de Cours Préparatoire qui accueille 30 à 40 % d'Enfants du Voyage et elle souligne les difficultés pour assurer les premiers apprentissages fondamentaux.

3. Mme Auxemery, intervenante auprès d'une classe de SEGPA de Bellac, évoque les atouts d'une prise en charge pédagogique reposant sur des partenariats établis entre enseignants autour des élèves pour assurer et développer dans la durée un climat de confiance indispensable.

En conclusion, même si l'entrée dans les apprentissages et le rythme des acquisitions des Enfants du Voyage sont très variables, les participants de l'atelier s'accordent pour dire qu'ils sont grandement favorisés par des projets réalisés au sein des classes et étayés par des partenariats qui donnent toute leur pertinence à l'apprentissage linguistique du français.

Ces partages d'expérience successifs ont ainsi permis de retenir un préalable essentiel : toujours ajuster les modalités d'accueil et de prise en charge des EFIV pour rendre opérante une inclusion dans les classes qui prenne en compte les difficultés des élèves.

Dans cette perspective, le dernier temps de l'atelier a été consacré à l'évocation sommaire de quelques éléments facilitateurs pour une inclusion réussie :

- L'entrée dans la culture scolaire, souvent difficile pour les élèves, peut être facilitée grâce à la médiation de personnes référentes :

- Enseignant-ressource pour assurer un accueil véritable et renforcer, tisser régulièrement, le lien entre l'Ecole et les familles car l'ancrage relationnel est incontestablement le gage d'une implication de tous les acteurs dans la scolarisation des Enfants du Voyage.
- Auxiliaires de Vie Scolaire, partenaires associatifs... pour approfondir et personnaliser les apprentissages, notamment par l'accompagnement aux devoirs.

- En outre, pour favoriser l'inclusion, plusieurs enseignants participant à l'atelier insistent sur la nécessité de différencier les tâches des élèves autour d'un même thème d'activité dans la classe, par exemple en lecture dans le premier degré.

- Rendre efficiente l'inclusion des élèves dans la classe, c'est aussi nécessairement différencier les pratiques d'enseignement en termes de supports adaptés au niveau linguistique de l'élève, de démarches d'apprentissage et, in fine, de modalités d'évaluation.

En définitive, il s'agit de mettre en œuvre et de modéliser des stratégies de prise en charge différenciée adaptées aux difficultés linguistiques particulières des élèves tout en tenant compte des conditions de scolarisation.